

sions dans l'établissement de l'organisation projetée. J'ai entendu avec plaisir, cet après-midi, le premier ministre proposer que la charte prévoie une réunion dans cinq ou dix ans afin qu'on puisse y adopter, à la lumière de la situation du jour, les modifications qui sembleraient s'imposer.

Soyons convaincus qu'à la clôture d'un conflit armé aussi dévastateur pour tout l'univers que l'a été la guerre actuelle, les populations du globe et même les hommes d'Etat, puisqu'ils ne sont qu'humains, ne sont guère en mesure de fonder un organisme destiné, s'il doit réaliser nos espoirs, à rendre tous les services importants qu'on escompte de cette organisation des Nations Unies. Nous devons donc jeter les regards sur l'avenir; c'est pourquoi il me semble qu'il serait sage d'accorder à la conférence de San-Francisco le pouvoir d'insérer dans la charte des dispositions obligeant les Nations Unies à reconnaître la nécessité possible de remettre périodiquement à l'étude l'organisation internationale et d'y apporter les modifications qui lui permettront de remplir plus efficacement ses fonctions et de mieux s'adapter aux besoins universels de l'heure.

Un des arguments invoqués contre le plan proposé—et c'est le plus naturel—est la crainte que les trois, quatre ou cinq grandes puissances puissent constituer une menace à la liberté des petites nations. Quoi qu'il en soit, à l'instar d'autres orateurs qui m'ont précédé, j'estime que le succès ou l'échec de la nouvelle organisation ne dépendra pas de l'autorité conférée aux membres du conseil de sécurité. Nous devons reconnaître que la puissance se trouve quelque part en ce monde et qu'à l'heure actuelle nous devons savoir, réalistes que nous sommes, que la puissance combinée des Etats-Unis, de la Russie et de la Grande-Bretagne constitue la force militaire qui doit ou imposer la paix ou être cause d'un autre conflit. C'est l'emploi et la direction de cette force qui nous préoccupent. Or, il me semble que, si nous devons imposer une obligation aux pays possesseurs de cette puissance militaire, nous devons en conséquence reconnaître la responsabilité qu'ils assument. Certes, dans les premiers jours de cette organisation, nous devons leur accorder les sauvegardes qui leur permettront de travailler sans trop craindre d'accepter cette responsabilité.

Je suis sûr que cet organisme des Nations Unies ne fera pas fiasco du fait que nous avons conféré une trop grande autorité aux grandes puissances. Il sera voué à l'insuccès si, au cours de son organisation, nous ne nous assurons pas la bonne volonté et les bonnes grâces de toutes ces grandes puissances

[M. Graham.]

ces en leur reconnaissant les obligations qui accompagnent cette organisation. Vous savez comme moi que, si nous échouons dans ce dessein, la grande puissance qui désapprouverait l'attitude des Nations Unies pourrait abandonner la partie. Nous aurions alors, cela va de soi, une répétition de ce qui s'est déjà passé: cette puissance s'efforcerait de rassembler autour d'elle les pays mécontents du sort qui leur est fait—peut-être l'Allemagne, peut-être le Japon ou quelque autre nation. Et alors nous trouverons en fait deux grands groupes de Puissances en face l'un de l'autre avec des buts opposés et des objectifs différents.

Voilà la situation qui mène inévitablement à la guerre. Il me semble donc que le Canada n'a pas lieu de craindre l'autorité qui est donnée aux Puissances qui doivent accepter la majeure partie de la responsabilité de préserver la paix, parce que si nous les persuadons de se joindre aux puissances de second rang pour former une organisation de Nations Unies, si nous réussissons à convaincre chacune d'entre elles qu'il est de son propre intérêt de rester membre de cette organisation des Nations Unies et de fournir l'apport dont chacune est capable, alors on peut, semble-t-il, espérer que la nouvelle organisation réussira là où, à cet égard au moins, la Société des Nations a failli.

Mon opinion personnelle est que jamais dans l'histoire du monde il n'y eut une occasion de gagner la collaboration entre les grandes Puissances semblable à celle qui s'offre aujourd'hui. Lorsque l'on se rappelle l'attitude de la population des Etats-Unis après la dernière guerre et que nous considérons l'attitude de ces mêmes gens et de leur gouvernement aujourd'hui; lorsque l'on regarde la Russie, dans toute sa puissance militaire, engagée à développer ses propres ressources, je suis convaincu que les trois puissances, Grande-Bretagne, Etats-Unis et Russie ont un objectif commun, savoir la préservation de la paix dans leur propre intérêt. En m'appuyant là-dessus, je n'éprouve aucune inquiétude à donner au conseil de sécurité une certaine autorité dictatoriale sur les matières importantes. J'invite les honorables députés à y réfléchir. Nous ne pouvons pas espérer imposer notre philosophie politique à une autre nation. Il nous faut prendre ces pays tels qu'ils sont et nous efforcer de trouver un but et un objectif communs et d'une façon ou d'une autre les amener à travailler vers cet objectif et avec ce but en vue.

La remarque du président Wilson voulant que nous nous soyons battus durant la première guerre pour affermir le règne de la démocratie dans le monde, n'est plus exacte